

17-06-2019 PROCÈS-VERBAL, de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce dix-sept (17) juin de l'an deux mille dix-neuf (2019), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence du maire Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Michel Beaudette, Josée Leclerc, Christian Mongrain
Thériault,
Denise Morin, Rémi Kelley.

Poste conseiller, siège #1 : vacant.

Était présente également, Madame Pascale Lavigne, directrice générale.

090-2019 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les modifications suivantes :

- Enlever le point 2 : Adoption soumission rénovations garage municipal (qui est reporté à rencontre mensuelle de juillet) ;
- Ajouter le point 2 : Adoption soumission pompe submersible Flygt ;

Proposition adoptée.

091-2019 **APPROBATION DE LA SOUMISSION POMPE SUBMERSIBLE FLYGT, ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil autorisent l'achat d'une pompe submersible Flygt à la compagnie Xylem au montant de 14,413\$ plus les taxes, tel que soumis.

Proposition adoptée.

Le conseiller Rémi Kelley se retire de la discussion pour le traitement du sujet suivant puisqu'un conflit d'intérêt est apparent.

092-2019 **APPROBATION DE L'ACQUISITION DU BÂTIMENT DES JARDINS**

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins située au 59, rue Principale, Dupuy n'offre plus de services aux citoyens, à l'exception du guichet automatique;

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy désire acquérir ledit bâtiment pour offrir des locaux aux organismes communautaires, de développer des services de proximité en plus de déménager le bureau municipal;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest a approuvé la vente dudit bâtiment à la municipalité de Dupuy selon l'extrait du procès-verbal d'une réunion tenue le 28 mai 2019;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil autorisent l'acquisition du bâtiment Desjardins selon le montage financier suivant :

- 1- Prix d'achat 90,000\$ incluant le mobilier présent dans les locaux, plus les taxes applicables ;
- 2- Location-bail pour le guichet automatique au prix de 5,000\$ par année pendant 10 ans, plus les taxes applicables. Montant versé en un seul versement et applicable sur le prix d'achat;
- 3- Prêt de 40,000\$ à intervenir entre les parties, pour une période de 4 ans à taux d'intérêt égal à 0.00% ;
- 4- Une somme de 29,399.03\$ remise par Desjardins à la municipalité suite au sinistre de l'automne 2018 ;
- 5- Une promesse d'achat à signer confirmant les conditions de la vente ;

QUE la directrice générale est nommée signataire pour et nom de la municipalité de Dupuy de tous les documents relatifs à l'acquisition du bâtiment Desjardins;

Proposition adoptée.

Le dossier étant clos, le conseiller Rémi Kelley revient à la table du conseil et la réunion se poursuit avec la suite des sujets à l'ordre du jour.

093-2019

ADOPTION DU RÈGLEMENT #209 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la présentation du projet de règlement et l'avis de motion du règlement #209 ont été donnés à la séance de ce conseil tenue le 6 mai 2019;

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Dupuy adopte le règlement #209 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux;

Proposition adoptée

094-2019

PRÉSENTATION DU PROJET « APPRENONS ET TRANSMETTONS L'ART DE LA SCÈNE » DANS LE CADRE DU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil approuvent la présentation du projet « Apprenons et transmettons l'art de la scène » selon les critères et exigences du programme Nouveaux Horizons;

QUE la municipalité de Dupuy s'engage à libérer les employés municipaux, les machineries et outillages ainsi que d'offrir un rabais de location de salle pour les ateliers et rencontres du comité de bénévoles;

QUE la directrice générale, Pascale Lavigne est nommée responsable et répondante du dossier pour et nom de la municipalité de Dupuy;

Proposition adoptée.

095-2019

PRÉSENTATION DU PROJET « SITE HISTORIQUE-TOURISTIQUE » DANS LE CADRE DU PROGRAMME FONDS POUR LES EXPÉRIENCES CANADIENNES-QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil nomment responsable et répondante du projet « Site historique-touristique » dans le cadre du programme Fonds pour les expériences canadiennes-Québec, pour et au nom de la municipalité de Dupuy;

Proposition adoptée.

096-2019

AUTORISATION POUR LA RÉPARATION DES FAUTEUILS DU CAMP D'ÉTÉ

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil autorisent la réparation par l'achat de matériel et la confection de housses des deux fauteuils-bananes du camp d'été pour un montant ne dépassant 300.00\$;

Proposition adoptée.

097-2019

CONFIRMATION DE L'ÉVALUATION DES CADRES ET DU TAUX DE LA PRIME ACCORDÉE POUR L'ANNÉE 2018

ATTENDU QUE le comité ressource humaine a procédé à l'évaluation des cadres pour le rendement de l'année 2018;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil offrent une prime de 3% à la directrice générale Pascale Lavigne, en boni de contrat pour l'année 2018 et qu'une prime de 2% soit allouée au directeur de voirie, Richard Petit, en boni de contrat pour l'année 2018.

Proposition adoptée

PÉRIODES DE QUESTION DU PUBLIC

FERNAND JACOB : Il demande des précisions quant à l'utilisation du bâtiment Desjardins. **Réponse** : Comme déjà mentionné, il est indiqué qu'une analyse des besoins sera effectuée à l'automne auprès des organismes communautaires locaux et des recherches afin d'offrir des services professionnels de proximité, en plus de la relocalisation du bureau municipal. Par contre, l'installation de ces nouveaux services ne s'effectuera pas avant l'année 2020.

MARC-ANDRÉ CÔTÉ : Il émet le commentaire que la municipalité a fait un bon choix en décidant d'aller de l'avant avec l'achat du bâtiment Desjardins. **Réponse** : Le maire le remercie et précise qu'il est fier de l'entente qu'on a pu négocier pour obtenir cet ajout dans nos offres de service à la population.

CLAUDE CHRÉTIEN : Il commente également l'acquisition du bâtiment Desjardins, en disant que c'est un bon coup pour la population.

- * Il demande qu'est-ce que la municipalité pense faire avec le surplus envisagé de l'année 2018. **Réponse** : La directrice générale indique que le montant de surplus n'est pas encore déterminé car les états-financiers n'ont pas été déposés. Par contre, depuis janvier, la municipalité fait face à certains imprévus comme la réparation du camion-citerne du SSI, le changement de la porte d'entrée vitrée du CRD, et dernièrement la pompe submersible pour l'assainissement des eaux usées. Donc, il est certain que lorsque la somme officielle sera connue, une évaluation pourra être faite par le conseil.

098-2019

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée à 19h25.

Proposition adoptée

Rémi Jean

Pascale Lavigne

MAIRE
Rémi Jean

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Pascale Lavigne